

Personnes incarcérées

MATIN	<p>9h - 10h : Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du formateur et des animaux - Présentation des objectifs de formation - Présentation du règlement intérieur et du certificat Qualiopi - Temps d'échanges sur les attentes de chaque stagiaire concernant le module de formation : profession / public, animaux, attentes et projection
	<p>10h15 - 12h30 : Spécificités du public</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différences Maison d'arrêt/Centre de détention • Autres types de division : quartier arrivants, quartier mineurs, quartier disciplinaire, quartier personnes radicalisées, quartier régime différencié, unité pour détenus violents, quartier de préparation à la sortie • Soins en milieu carcéral : SMPR, UCSA, UHSI, UHSA <p>Problématiques rencontrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • perte progressif de contact avec l'environnement humain • repli sur soi • espace se restreint (bâtiment, couloir, cellule) • difficulté dans le processus de réinsertion • prévention suicide (2022 : 120 suicides) <p>Intervention d'un professionnel spécialisé d'un établissement partenaire</p>
	<p>13h30 - 14h30 : Théorie pratique</p> <p>Dans un premier temps, l'attention commune est portée sur l'animal, qui est un être non-jugeant et sincère, la relation est triangulée et non duelle. Puis, l'intervenant va être associé à son animal, ce qui va favoriser la relation de confiance.</p> <p>Objectifs de la médiation par l'animal auprès de personnes en situation de rupture, d'exclusion ou d'isolement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • favoriser la communication • favoriser la gestion et l'expression des émotions • favoriser l'ouverture sur l'extérieur • favoriser la coopération avec autrui lors de temps collectifs pour recréer le lien social • favoriser la reprise de repères spacio-temporaux
APRES-MIDI	<p>14h45 - 15h30 : Laboratoire (expérimentation à partir de cas cliniques)</p> <p>Entrée en relation triangulée par l'animal et adapté aux spécificités du public et aux séances individuelles en prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le lieu où la personne se trouve, le milieu carcéral (en cellule ou dans une pièce neutre) • le positionnement de la personne, de l'animal et de l'intervenant • la gestion émotionnelle • la gestion de l'animal
	<p>15h30 - 17h : Mises en situation pratique</p> <p>Mises en situation par binôme d'entrée en relation triangulée par l'animal et adaptée auprès d'une personne en situation d'incarcération en prenant en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'entrée en relation adaptée • le positionnement de la personne, de l'animal et de l'intervenant • la gestion émotionnelle • la gestion de l'animal • les spécificités de la personne